

Séminaire ELLIAD/ ADCOST
Jeudi 23 janvier 2014

La notion de corpus en anglais de spécialité

Philippe Millot

Membre du laboratoire ILCEA (Institut des Langues et Cultures d'Europe et d'Amérique), équipe GREMUTS (Groupe de Recherche Multilingue en Traduction Spécialisée), université de Grenoble.

Membre associé du laboratoire ELLIADD, groupe ADCOST université de Franche-Comté

L'objectif de cette communication consiste à présenter la notion de corpus telle qu'elle peut être envisagée dans le cadre de l'anglais de spécialité que nous envisageons ici comme une langue, l'anglais, permettant de réaliser des discours spécialisés. Nous commençons par nous interroger sur la spécificité des discours dits « spécialisés » par rapport aux discours « généraux » pour ensuite voir comment la notion de corpus spécialisé et, plus particulièrement, celle de corpus d'anglais de spécialité peut être conçue. A partir de cette réflexion, nous présentons le cas d'un corpus spécialisé issu d'une enquête de terrain dans les entreprises françaises où l'anglais est une lingua franca professionnelle, c'est-à-dire une langue de travail entre employés non-anglophones. La méthode employée consiste tout d'abord en une enquête de terrain où nous avons interrogé des employés sur leurs pratiques de l'anglais au quotidien. Cette enquête permet de recueillir, outre des données ethnographiques, 1.400 courriers électroniques issus de la correspondance typique des employés. Ce recueil sert alors de base de données pour la constitution d'un corpus de relativement petite taille visant à la représentation de la variété « anglais comme lingua franca professionnelle » dans le cadre spécifique des échanges de courriers électroniques entre employés. Le corpus est ensuite étiqueté à partir des consignes *Text Encoding Initiative* où nous avons également intégré des éléments de la linguistique systémique fonctionnelle en vue d'une analyse de registre. Cette analyse met en évidence variations systématiques linguistico-discursives en fonction du statut (L1 ou L2) de l'anglais chez les employés et en fonction des situations professionnelles (spécialisées) d'échange.